

CONFERENCE DE PRESSE STRATEGIE DE CROISSANCE;

**Berne,
22 janvier 2010**

*Allocution de
Monsieur le conseiller d'Etat Andreas Rickenbacher,
directeur de l'économie publique du canton de Berne*

LE CANTON DE BERNE VA DE L'AVANT!



Mesdames, Messieurs,

Ces derniers mois, la politique économique a considérablement gagné en importance dans l'opinion publique du fait de la crise économique qui frappe le monde entier. Les efforts des entreprises, des sciences et de la politique pour améliorer la situation éveillent l'intérêt de tout un chacun. Et chacun veut naturellement savoir, dans notre canton comme dans les autres, comment nous nous proposons d'assurer ensemble le maintien des emplois.

Je vous avais présenté en avril 2007 la STRATEGIE DE CROISSANCE version 2007 sous le titre « le canton de Berne va de l'avant ». Le Grand Conseil en avait pris connaissance lors de sa session de juin 2007. Le Parlement avait à l'époque prié le Conseil-exécutif d'établir un rapport de controlling pour le 31 décembre 2009. Le Conseil-exécutif s'acquitte de sa mission en présentant le rapport que vous avez sous les yeux. Je vais vous montrer que le canton de Berne est effectivement « allé de l'avant » ces dernières années, non à grandes enjambées – cela ne peut se concevoir dans l'un des pays industrialisés les plus riches au monde – mais par des petits pas continus.

Mon intervention est axée sur les thèmes suivants:

1. La STRATEGIE DE CROISSANCE dans le contexte de la crise économique
2. La politique de croissance: une tâche partagée par la Confédération et le canton
3. STRATEGIE DE CROISSANCE 2007: un bilan
4. Trois exemples de sa mise en œuvre
5. Conclusion et perspectives

1. La STRATEGIE DE CROISSANCE dans le contexte de la crise économique

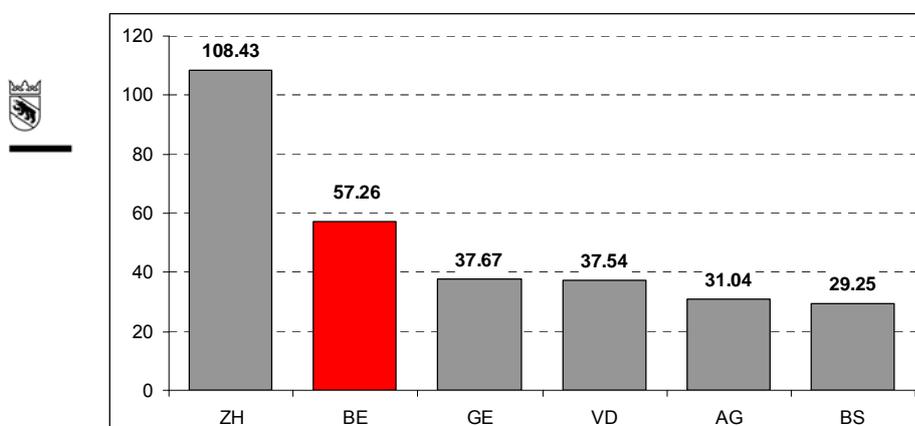
Lorsque je vous ai présenté la STRATEGIE DE CROISSANCE 2007, l'économie suisse se trouvait encore dans une période de haute conjoncture avec une tendance à la surchauffe. La crise financière internationale a entraîné une crise économique globale vers la fin 2008. La situation économique s'est détériorée dans un laps de temps inhabituellement court et a engendré une récession globalisée. La Suisse et le canton de Berne n'ont pas été épargnés par ces événements. Le Conseil-exécutif a procédé à une gestion de la crise précoce et échelonnée. Dès le mois d'octobre 2008, le gouvernement bernois a, le premier parmi tous les cantons en Suisse, présenté une analyse complète des répercussions de la crise sur son canton. Par la suite, nous avons régulièrement établi une veille de la situation économique, financière et fiscale et pris les décisions qui s'imposaient à chaque fois. Au début du mois d'avril 2009, nous avons en outre informé le Grand Conseil de manière circonstanciée dans le cadre d'une déclaration gouvernementale.

Il importe, à l'occasion de la conférence d'aujourd'hui, de distinguer entre la **politique de croissance conçue à long terme** et la **politique conjoncturelle entendue à court terme**. La **politique de croissance à long terme** vise l'aménagement le plus optimal possible des conditions générales pour l'économie, afin que notre pays puisse demeurer concurrentiel sur la distance. Au contraire, la **politique conjoncturelle à court terme** donne lieu à des mesures de stabilisation à brève échéance basées sur la situation économique. Dans les deux domaines, il est indispensable, dans un pays fédéral, que les politiques fédérales et cantonales soient soigneusement accordées. Après le canton de Zurich, **le canton de Berne constitue la deuxième économie cantonale de Suisse**. La responsabilité notable qui nous incombe à ce titre en matière de politiques conjoncturelle et économique n'échappe pas au Conseil-exécutif.

Kanton Bern

Der Kanton Bern: Die zweitgrösste kantonale Volkswirtschaft

p: BIP-Zahlen für 2008, provisorisch



Quelle BAKBASEL; Stand Januar 2009

5 / # 52121

Der Volkswirtschaftsdirektor
Le directeur de l'économie publique

2. Politique de croissance : une tâche partagée par la Confédération et le canton

La Suisse a identifié dès les années 90 la croissance économique inférieure à celle des pays de l'OCDE comme de plus en plus problématique. La Confédération a par la suite adopté jusqu'ici trois trains de mesures, le dernier ayant été présenté en avril 2008 (3^e train de mesures 2008-2011). Les mesures de ce troisième programme font également expressément appel aux cantons.

Le canton de Berne, pour sa part, élabore et met en œuvre déjà depuis les années 90 des stratégies et des programmes d'action sur la question de la politique de croissance à long terme. La stratégie la plus récente, la STRATEGIE DE CROISSANCE 2007, représente l'un des aboutissements de ces travaux. Les efforts y ont été, contrairement à la stratégie précédente, refocalisés sur quatre domaines d'action et 30 mesures.

La Confédération et le canton agissant tous deux dans des domaines centraux tels que la mobilité, la formation, l'innovation ou le développement territorial, la politique cantonale se doit de compléter efficacement la politique fédérale. Là où il dispose de marges de manœuvre, le canton doit les mettre à profit de manière judicieuse et efficiente. Telles ont été les lignes directrices lors de l'élaboration de la stratégie 2007.

3. Stratégie de croissance 2007: un bilan

Vous vous demandez sûrement quel bilan peut être tiré après près de deux ans et demi de mise en œuvre de la STRATEGIE DE CROISSANCE version 2007 ?

Les 30 mesures de la STRATEGIE DE CROISSANCE 2007 se proposent d'apporter des changements dans les trois domaines d'action centraux suivants, à l'intersection des politiques de la Confédération et du canton :

- Formation, innovation et économie,
- Finances et prestations,
- Développement territorial et mobilité.

La réputation d'un site d'implantation prenant de plus en plus d'importance dans la compétition mondiale et dans notre société de communication, il a été ajouté un domaine d'action cantonal à la stratégie :

- « Marque canton de Berne ».

Trente mesures concrètes ont donc été formulées dans ces quatre domaines d'action. Qu'avons-nous atteint avec celles-ci jusqu'à présent?

- Des étapes importantes ont été franchies pour **9 mesures**. Elles sont donc achevées mais elles revêtent néanmoins un caractère de tâche permanente.
- **17 mesures** sont en cours de réalisation et en bonne voie.
- **2 mesures** ont touché à leur fin en même temps que l'année 2009. Ne constituant pas des tâches permanentes, elles ne seront pas maintenues.
- **Une mesure** a été temporairement suspendue, tandis qu'**une autre** a dû être interrompue.

Vue la courte durée que représentent ces deux années et demi, nous pouvons être satisfaits par ces résultats.

J'aimerais maintenant vous donner davantage d'explications sur la mise en œuvre de trois mesures choisies parmi les trente de la STRATEGIE DE CROISSANCE 2007. Vous trouverez des indications détaillées concernant les trente mesures dans le rapport ci-joint.

Kanton Bern

Wachstumsstrategie Version 2007: 30 Massnahmen

Wachstumsstrategie version 2007: Projektstand Stand: 13.01.2010

Bildung, Wirtschaft und Innovation	Finanzen und Leistungen	Raumentwicklung und Gesamtmobilität	Marke Kanton Bern		
<p>Gute Bildungsqualität anbieten (Nr. 1) ERZ</p> <p>Bildung und Wirtschaft vernetzen (Nr. 2) VOL</p> <p>Berner Hochschulen als Standortfaktor positionieren (Nr. 3) ERZ</p> <p>Forschung und Entwicklung fördern (Nr. 4) VOL</p> <p>Medizinalstandort Bern stärken (Nr. 5) DEF</p> <p>Familie und Beruf vereinbaren (Nr. 6) DEF</p>	<p>Abschluss auf Sekundarstufe II ermöglichen (Nr. 7) ERZ</p> <p>Einstieg in den Arbeitsmarkt erleichtern (Nr. 8) VOL</p> <p>Internationales Schulangebot schaffen (Nr. 9) VOL</p> <p>Wettbewerbsfähige Tourismus-Destinationen fördern (Nr. 10) VOL</p> <p>Energieversorgung zukunftsfähig sicherstellen (Nr. 11) BVE</p> <p>Wirtschaft und Verwaltung - als Partner zusammenarbeiten (Nr. 12) FIN</p>	<p>Leistungsprofil definieren (Nr. 13) FIN</p> <p>Immobilienmanagement aktivieren (Nr. 14) BVE</p> <p>Investitionen priorisieren (Nr. 15) BVE</p> <p>Steuern reformieren (Nr. 16) FIN</p>	<p>Agglomerationsprogramme - Verkehrs- und Siedlungsentwicklung abstimmen (Nr. 17) BVE/JGK</p> <p>Gesamtheitliche Verkehrslösungen bieten (Nr. 18) BVE</p> <p>Schiene, Strasse, Luft: Erreichbarkeit sichern (Nr. 19) BVE</p> <p>Einbindung in nationalen Schienenverkehr verbessern (Nr. 20) BVE</p> <p>Kantonale Raumplanung stärken - Umsetzung und Bewirtschaftung des kantonalen Richtplanes (Nr. 21) JGK</p>	<p>Entwicklungsschwerpunkte - attraktive Standorte für Wohnen und Arbeiten schaffen (ESP) (Nr. 22) JGK</p> <p>Kräfte konzentrieren - Strategie für Agglomerationen und regionale Zusammenarbeit (SARZ) (Nr. 23) JGK/ERZ/VOL/BVE</p> <p>Berner Regionen stärken (Nr. 24) VOL</p> <p>Strukturentwicklung in der Landwirtschaft begleiten (Nr. 25) VOL</p>	<p>Profil für den Kanton Bern schaffen (Nr. 26) VOL</p> <p>Kanton Bern als Wohnstandort fördern (Nr. 27) VOL</p> <p>Bundesstadt als politisches Entscheidzentrum vermarkten (Nr. 28) VOL</p> <p>EURO 08 - Bern wirkt Wunder (Nr. 29) PDM/VOL</p> <p>Kultur als Standortfaktor positionieren (Nr. 30) ERZ</p>

10 / # 52121

Der Volkswirtschaftsdirektor
Le directeur de l'économie publique

4. Trois exemples de mise en œuvre

4.1 *Mesure 8: faciliter l'accès au marché du travail*

Nous avons fait de la première intégration dans le marché du travail du plus grand nombre possible de personnes entre 16 et 65 ans un objectif essentiel du point de vue de la politique sociale et économique. Pour quelles raisons?

- L'économie nécessite du personnel bien formé et motivé afin de rester à la pointe de la concurrence et de l'innovation.
- Posséder un métier et gagner sa subsistance sont des éléments primordiaux du succès dans la vie et de la reconnaissance sociale pour les êtres humains.
- Nous ne pouvons pas nous permettre que la majeure partie de la population dépende de l'assurance et de l'aide sociales pour survivre.

Qu'avons-nous accompli dans ce domaine d'action? D'après le RAPPORT SUR LES PLACES D'APPRENTISSAGE 2008, le nombre de contrats d'apprentissage conclus dans le canton de Berne est passé de 8900 (8922) en 2006 à près de 10 200 (10 237) en 2009. Cependant, tous les jeunes ne vivent pas un passage de l'école à leur formation ou à la vie professionnelle dénué d'obstacle. Le canton de Berne a donc développé toute une offre en solutions transitoires permettant des réponses personnalisées.

J'aimerais tout particulièrement porter à votre connaissance le **Case Management Formation Professionnelle Take off** — réussir dans sa vie professionnelle: les jeunes et les jeunes adultes avec des conditions de départ difficiles sont identifiés individuelle-

ment assez tôt ; ils bénéficient alors d'un accompagnement et d'un soutien pour leur entrée dans une formation professionnelle. Le Conseil-exécutif a mis 6,6 millions de francs à disposition pour ce projet entre 2008 et 2011. La Confédération y contribue également en versant 2,8 millions de francs supplémentaires.

Les **coachs en entreprise** ont récemment été mis en place et constituent un autre exemple de ces mesures. Les coachs permettent que des apprentis puissent achever leur formation en cas de chômage partiel ou de fermeture de l'entreprise. Lors de licenciements collectifs (comme chez WIFAG ou WEBER BENTELI), la priorité a été donnée à la prise en charge des apprentis.

Comme le montre l'exemple du marché du travail, une **politique de croissance orientée vers le long terme** et des **interventions à court terme** ne sont pas contradictoires en temps de crise mais doivent se recouper. Dans les premiers temps, les connaissances spécialisées existantes doivent être sauvegardées et à long terme, les potentiels doivent pouvoir être développés.

4.2 *Mesure 24: renforcer les régions bernoises*

La Nouvelle politique régionale de la Confédération entend encourager la création de valeur, l'innovation et la compétitivité dans les régions de montagne et l'espace rural. Le canton de Berne dispose pour ce faire et par an de 14 millions de francs destinés aux prêts et d'un peu moins de 2,5 millions de francs en subventions à fonds perdu (financés pour moitié par la Confédération et par le canton). Depuis le début de 2008, nous avons déjà soutenu 69 projets. L'un d'entre eux nous tient particulièrement à cœur. Il s'agit de la **Maison tropicale à Frutigen**, inaugurée en novembre 2009, qui remplit idéalement nos critères pour bénéficier du programme de la NPR:

- Elle emploie des potentiels de la région — dans ce cas-ci l'eau chaude du tunnel du Lötschberg-NLFA.
- Elle fournit des prestations commercialisables: poissons, fruits tropicaux et gastronomie.
- Elle crée des places de travail intéressantes dans une région confrontée au changement structurel.
- En bref: il s'agit bien là d'un projet innovant et durable.

Le canton a accompagné la Maison tropicale depuis sa genèse: tout d'abord en finançant l'étude de faisabilité puis en accordant un prêt sans intérêt pour sa réalisation. Aujourd'hui, sous la bannière « Offre de formation MAISON TROPICALE de Frutigen », nous soutenons la création d'offres de formation sur les thèmes de la montagne, de l'énergie et de l'alimentation.

Nous voici arrivés au troisième et dernier exemple concret de la mise en œuvre d'une des mesures de la stratégie de croissance.

4.3 *Mesure 29: EURO 08 — Berne miraculeuse*

L'**EURO 08** reste un bon souvenir pour chacun d'entre nous. Cet événement a fait de la ville de Berne une gigantesque place des fêtes que les locaux et nos visi-

teurs se sont partagée sans heurts. Vu ses retombées, L'EURO 08 peut être considéré comme un succès remarquable pour la ville et le canton de Berne. Un peu moins d'un an plus tard, la ville et le canton de Berne ont connu une nouvelle réussite avec l'organisation du **Championnat du monde de hockey sur glace 2009**: cette manifestation n'était de par sa nature pas destinée à exercer le même rayonnement que l'événement de football. Economiquement, le CM de hockey sur glace s'est pourtant révélé très intéressant. Nous avons aussi eu l'occasion de montrer que nous étions capables d'une telle organisation. Et des événements de cette ampleur contribuent très fortement à l'image positive de notre site d'implantation.

5. Conclusions et perspectives

J'en arrive à la fin de mon allocution et résumerai mon propos de la manière suivante:

- la politique de croissance à long terme et la politique de stabilisation à court terme doivent se compléter et sont essentiels pour faire aller de l'avant la Suisse et le canton de Berne.
- En tant que deuxième plus grande économie publique cantonale, le canton de Berne a un rôle important à jouer dans la politique conjoncturelle tout comme dans la politique de croissance.
- La STRATEGIE DE CROISSANCE 2007 a déjà fait avancer le canton de Berne après seulement deux ans et demi. Nous avons franchi des étapes importantes dans les domaines de la formation, de la promotion de l'innovation, des infrastructures des transports, de la politique du tourisme et de la politique régionale ainsi que de la réforme structurelle.
- Les 30 mesures de la STRATEGIE DE CROISSANCE 2007 ont prouvé leur caractère judicieux et indispensable.
- La crise actuelle nous en demande beaucoup dans un court laps de temps mais nous devons aussi continuer à travailler sur la qualité à long terme de notre site d'implantation.
- Le canton de Berne est et reste un canton de régions. Les tensions existant entre ville et campagne nous sont intrinsèques et ne se laissent pas résoudre si aisément. Axer tous nos efforts uniquement sur les centres forts ou sur l'espace rural n'est ni judicieux ni susceptible de remporter une majorité.

Quelles sont maintenant nos perspectives? Dans un premier temps, le RAPPORT DE CONTROLLING SUR LA STRATEGIE DE CROISSANCE Version 2007 fera l'objet d'une délibération du Grand Conseil lors de sa session de mars 2010. Je suis persuadé que nous devons ensuite continuer à mener cette politique de croissance de façon ciblée durant la prochaine législature. La direction de l'économie publique fera des propositions quant à la marche à suivre au Conseil-exécutif après les délibérations du Grand Conseil. L'objectif est clair: après avoir pu s'améliorer ces dix dernières années comparé aux autres cantons, le canton de Berne désire entretenir la tendance au renforcement de son économie pour les prochaines années grâce à la politique de croissance conçue à long terme — dans l'intérêt de la population de notre canton.